

DECRET N° 2005-194 DU 14 AVRIL 2005

portant approbation du budget prévisionnel du
Centre National de Gestion des Réserves de
Faune (CENAGREF) pour l'exercice 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 3 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n°2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2004-252 du 04 mai 2004 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2001-364 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 2005-110 du 11 mars 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le décret n° 98-487 du 15 octobre 1998 portant création, attributions et fonctionnement du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) ;

Sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 mars 2005 ;

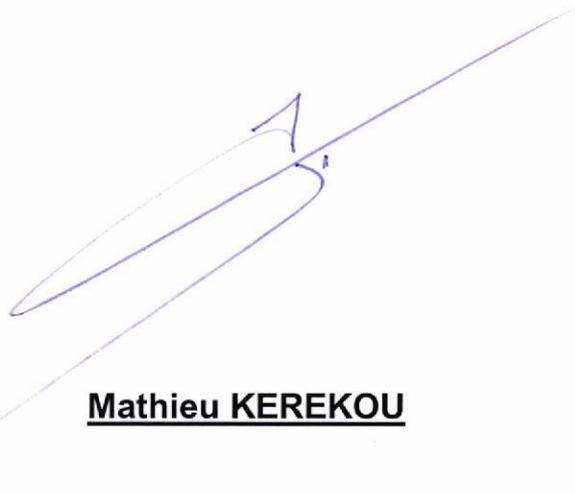
DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) pour l'exercice 2005, tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

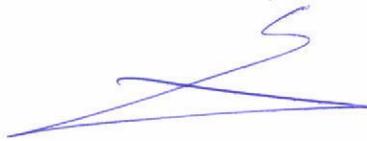
Fait à Cotonou, le 14 avril 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



Fatiou AKPLOGAN.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEP 4 MFE
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-ID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC - ENA-
FADESP 3 UNIPAR - FDSP 2 CENEGRAEF 02 JO 1.-